

Le monde de l'école sensibilisé AU DÉFI DE LA BALEINE BLEUE



La ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) était interpellée mardi sur un nouveau jeu poussant les ados au suicide

► *“Plusieurs contacts ont été pris avec différents intervenants de la zone visée par ce phénomène afin d'informer les équipes éducatives concernées”,* a indiqué mardi, en commission, la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH), interrogée sur le risque que représente le chal-

lenge de la Baleine bleue pour les adolescents de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un jeu extrêmement dangereux, puisqu'il pousse les participants au suicide et qui a fait son apparition, il y a environ trois semaines, en Belgique, dans les environs de Mons. Ap-

paru en 2015 sur les réseaux sociaux russes, le challenge de la Baleine bleue est basé sur le principe de défis à relever. En Russie, il aurait déjà poussé 130 adolescents à se suicider.

Le jeu, qui se déroule autour d'une croyance populaire russe selon laquelle une baleine vient au fur et à mesure des jours s'échouer sur la plage pour y mourir, pousse les adolescents à suivre le parcours de cet animal et à mourir au terme des 50 défis. Au fil du jeu, les challenges deviennent de plus en plus dangereux et morbides, allant notamment de *“ne parle à personne”, “assieds-toi sur le bord du toit les jambes dans le vide”* à *“coupe-toi les lèvres”*.

Pour la députée de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Caroline Persoons (DéFi), qui s'est inquiétée du phénomène, le jeu n'a rien d'anodin, inci-

tant à la mutilation et, in fine, à la mort. *“À quels signaux les équipes éducatives doivent-elles être attentives et comment en référer pour éviter le pire ?”,* a-t-elle demandé à la ministre.

LE JEU de la Baleine bleue est un phénomène à intégrer dans la politique de prévention des écoles en matière de jeux dangereux. La communication aux élèves est néanmoins uniquement recommandée lorsque des signaux d'alerte sont repérés dans un établissement, a notamment fait savoir Marie-Martine Schyns. *“La prévention primaire des jeux violents est particulière : elle doit uniquement concerner les équipes éducatives, au risque de développer chez les jeunes une attirance pour ces pratiques”,* a ajouté la ministre.

Julien Thomas